Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 035-200102275-20260219-DELIB202602009-DE

Département d'Ille et Vilaine
Commune de La Chapelle-Fleurigné

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 Février 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle-Fleurigné, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, 15 rue du Relais, sous la présidence de Monsieur Alain FORÊT, Maire.

Date convocation : 12.02.2026 **Affichage** : 12.02.2026
Nombre de conseillers En exercice : 26 Présents : 20 Absents : 6 Pouvoirs : 2 Votants : 22

Présents : FORÊT Alain, Maire ; BUSSON Gérard, POMMEREUL Monique, BOISSEL Francis, HUBERT Chantal, LESENECHAL Maurice, BOISSON Virginie, PEUDENIER Michel, Adjoints,
MOUTEL Joseph, PRODHOMME Annie, DELIN Nathalie, CHAVOIX Nadine, ROCHELLE Sandrine, MONTEMBAULT Anthony, CHEREL Yvonnick, BOULANGER Benjamin, HAMEAU Raphaël, VALLÉE Brigitte CHATAIGNER Eric, QUESNE Thierry, conseillers.

Absents excusés : BOULANGER Jean-Luc, VANNIER Denis, BOUILLON Muriel, GENOUVRIER Marie-Christine (pouvoir à Mme HUBERT), MAUGATEAU Laure (pouvoir à M. QUESNE).

Votes
Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Absent : José CASES BARDINA.

Secrétaire de séance : M. Maurice LESENECHAL

2026-02-009 EXAMEN DES DEVIS POUR L'ETUDE DE SOL POUR L'AMENAGEMENT PARTIEL DES DEUX BOURGS

Le Maire informe les élus que dans le cadre de l'aménagement partiel des 2 bourgs, TECAM nous a demandé de solliciter des bureaux d'études pour une étude géotechnique pour la place de l'Eglise et l'avenue de Bretagne de Fleurigné, la rue du Bel Orient, la rue de La Pinterie, la rue Saint -Lézin et la rue de Nazareth. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une étude géotechnique de conception G1 et G2.

DESIGNATION	MONTANT HT	Nombre de carottages
CBTP Noyal sur Vilaine	8 196.20 €	Quantité : 8 – 2 couches de matériaux à 82 € l'unité. Pas de plan de carottage
SOL CONSEIL St Jacques de La Lande	13 730.00 €	Quantité : 11 – à 150 € l'unité
GINGER CEBTP La Mézière	9 900.00 €	Quantité : 16 à 75 € l'unité

Le conseil municipal est invité à valider un bureau d'études pour l'étude de sol.

Entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- **DÉCIDE** de confier à GINGER CEBTP la mission géotechnique pour l'aménagement des 2 bourgs pour un montant de 9 900.00 € HT,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis avec GINGER CEBTP.

Pour extrait certifié conforme
Au registre des délibérations
A La Chapelle-Fleurigné, le 19 février 2026
Le Maire, Alain FORÊT.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
La délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.